

REGARDS CROISÉS DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE ET DES PÈRES SUR L'ÉVOLUTION DU RÔLE PATERNEL

SYNTHÈSE



MAHIEU Céline¹ (dir.) - FUSULIER Bernard² (dir.) - DE SPIEGELAERE Myriam¹ (dir.)
SCACCHITTI Cecilia¹, JONHEN Wendy¹, SOW Mouctar¹

1- UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE
Centre de recherche interdisciplinaire
en Approches sociales de la santé

2- UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
IACCHOS
Centre Interdisciplinaire de Recherche
sur les Familles et les Sexualités (CIRFASE)

SYNTHÈSE

En 2018, un appel à projets de recherche était lancé sur la question du genre dans les métiers de l'enfance par l'ONE dans le cadre de l'initiative interuniversitaire et interdisciplinaire d'ONE Academy. Constatant une évolution dans le profil et les attentes des pères à l'égard des organismes chargés de l'accompagnement des jeunes enfants, le premier objectif était de réaliser une analyse concernant le profil sociodémographique des pères d'aujourd'hui, leurs besoins dans l'exercice de la parentalité et leurs attentes par rapport aux professionnel-le-s qu'ils côtoient. En miroir, ONE Academy souhaitait que soient analysées les représentations des professionnel-le-s en ce qui concerne leurs relations aux pères, la place et le rôle qu'ils leur attribuent en tant que parent. Il s'agissait également d'avoir un éclairage sur les perceptions complémentaires et différenciées entre ce que le professionnel attribue au rôle de la mère et du père. Enfin, de manière plus concrète, l'appel envisageait des pistes concrètes d'amélioration des pratiques des professionnel-le-s dans leur communication avec les pères, leurs attitudes et leurs messages afin de les reconnaître dans leur rôle de parent et être plus en adéquation avec leurs besoins et attentes en tant que pères.

Une quadruple méthodologie a été développée par l'équipe de recherche pour rencontrer ces objectifs. Une revue de la littérature a d'abord été réalisée sur l'intensification et diversification du rôle des pères et sur les transitions des identités professionnelles dans les métiers de la petite enfance.

Ensuite, les profils sociodémographiques des pères d'aujourd'hui ont été identifiés à travers l'analyse de deux bases de données : une base de données portant sur l'ensemble des naissances survenues en Fédération Wallonie-Bruxelles et les bilans de santé à 9 mois de la Banque de Données Médico-Sociales de l'ONE.

Une recherche-intervention fondée sur la méthode *Méthode d'Analyse en Groupe* (MAG) a été déployée auprès des intervenants des métiers de la petite enfance dans trois équipes de Partenaires Enfants-Parents (les PEP's), contrastées quant à leur milieu d'exercice : rural et plutôt favorisé à Vertrieu¹, urbain et plutôt précarisé à Mondeville, culturellement et socio-économiquement mixte à Brüssel.

Enfin, des entretiens qualitatifs approfondis ont été réalisés avec vingt-deux pères en contact avec les services de la petite enfance de l'ONE.

Des pères invisibilisés dans les données statistiques disponibles

L'identification des profils socio-démographiques des pères d'aujourd'hui a mis en évidence **une homogénéité sociale et démographique toujours assez importante entre les pères et les mères**. Cependant, les indicateurs d'insertion socio-économique – activité professionnelle, acquisition de la nationalité belge, connaissance de la langue française – sont globalement plus favorables aux pères qu'aux mères. La situation paraît contrastée en revanche en matière de niveau d'éducation : les mères sont proportionnellement plus nombreuses à être diplômées de l'enseignement supérieur, mais elles sont également proportionnellement plus nombreuses que les pères à ne disposer que d'un très faible niveau d'instruction.

Le principal constat concernant les profils socio-démographiques des pères est cependant que **la part de données manquantes est significativement plus importante pour les pères que pour les mères** tant

dans la base de données sur l'ensemble des naissances survenues en Belgique que dans celle issue des bilans de santé à 9 mois à l'ONE. **La relative invisibilité des pères dans les statistiques est encore plus marquée lorsque les parents ne vivent pas en couple.**

Le manque d'information sur les pères à l'ONE peut avoir des conséquences sur leur prise en compte par les professionnel-le-s dans l'accompagnement des familles. Les PEP's, dans les ateliers collectifs que nous avons réalisés selon la méthode MAG, reconnaissent que ne pas poser de questions systématiques sur le père peut aussi laisser entendre aux familles que celui-ci est moins « important » que la mère dans l'accompagnement de l'enfant. Certaines PEP's disent même « faire semblant » de prendre note des caractéristiques du père lors du remplissage des informations sociodémographiques pour éviter cet écueil. **Une collecte de données plus systématique des données paternelles à l'ONE** pourrait cependant

¹ Les noms ont été modifiés.

se heurter aux réticences des PEP's à interroger la situation conjugale des familles et au manque de temps supplémentaire que l'encodage requiert. Nonobstant ces difficultés, un tel recueil pourrait permettre d'une part de **mieux comprendre certaines**

caractéristiques des pères qui échappent actuellement aux données statistiques et d'autre part de **renforcer le partenariat avec le père** puisque son profil et ses coordonnées de contact seraient connus des professionnel·le·s.

Une tendance à l'accroissement mais aussi à la diversification de l'engagement des pères

L'impact de l'implication du père sur la santé et le bien-être des parents ainsi que sur le développement cognitif, physique et mental de l'enfant est établi dans la littérature. Même si ces résultats ne sont pas connus des PEP's en tant que tels, la toute grande majorité fait également dans ses pratiques le constat d'un impact bénéfique sur les familles. Elles apprécient en outre beaucoup cette implication (*c'est chouette, on est ravies, on adore*), qui contribue à leur propre bien-être au travail. De leur côté, les pères que nous avons interviewés estiment en général que **s'investir dans ce rôle est source d'épanouissement et d'estime de soi**.

La revue de littérature que nous avons effectuée et les ateliers réalisés avec les PEP's convergent aussi pour constater que les pères ont davantage tendance à s'impliquer qu'auparavant. Pourtant, cette tendance n'est pas uniforme.

La revue de littérature réalisée montre que **les engagements paternels demeurent pluriels et impactés tant par les normes de genre que par les conditions matérielles de vie propres à différents milieux sociaux**. Les PEP's confirment elles aussi que, face à ces normes et aux mécanismes institutionnels qui perpétuent une vision genrée de l'accompagnement des enfants (métiers de l'enfance essentiellement féminins et système d'information excluant les renseignements sur les pères notamment), les engagements des pères prennent des formes très diverses et surtout que les mères demeurent leurs principales interlocutrices. Paradoxalement, un investissement trop important des pères dans l'accompagnement de leurs enfants peut en effet être pris comme un élément de dévalorisation de la mère, ce qui engendre de la suspicion réciproque entre professionnel·le·s et pères.



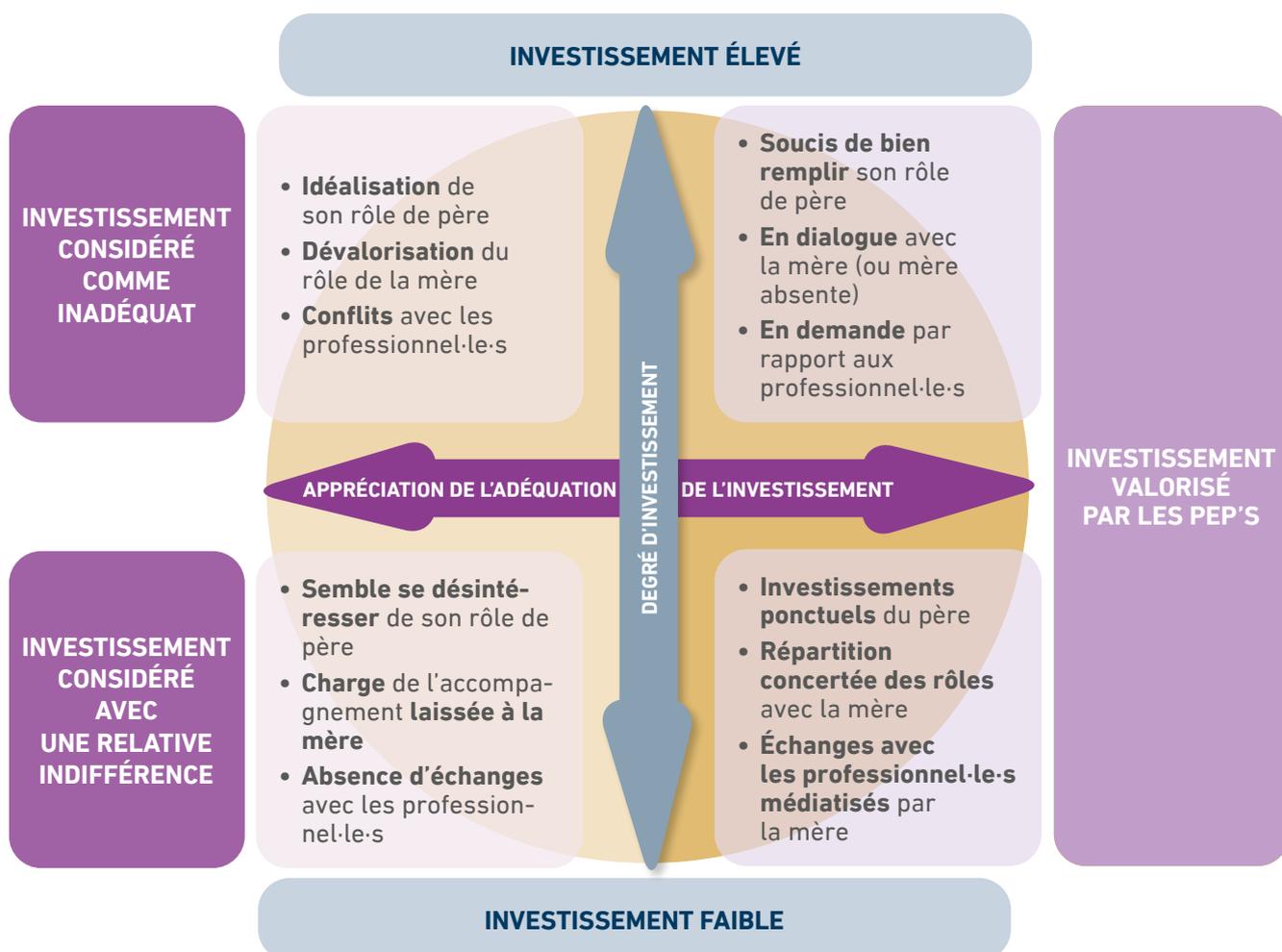
Des formes d'engagement paternels évalués par les PEP's

Ci-dessous, le **quadrant des représentations des PEP's à l'égard des engagements paternels** illustre les différents types de rapport aux pères.

Ceux-ci dépendent non seulement du niveau d'engagement manifesté par le père mais aussi de l'adéquation-inadéquation estimée de cet investissement.

Les PEP's vont moduler leurs interventions et apprécier, soutenir ou décourager les différentes formes d'engagements paternels en fonction de deux paramètres. **Premièrement, l'intervention paternelle sera plutôt perçue positivement par les professionnel-le-s à la condition de ne pas entrer en concurrence avec le rôle maternel.** Les pères *contrôlants* ou *accaparants*, ceux qui prétendent en savoir davantage que la mère ou qui réalisent du *contre-travail* dans le rapport que les PEP's tentent d'établir avec celle-ci sont disqualifiés ou considérés avec méfiance. **Deuxièmement cet investissement sera d'autant plus apprécié que les pères se conforment aux conseils délivrés par les PEP's voire les requièrent.** Même s'ils sont peu investis, les pères qui viennent en consultation ponctuellement avec des *petits papiers* reprenant les questions de la mère sont considérés avec bienveillance.

Les pères très impliqués qui osent exprimer leur inquiétude ou leur désarroi vont recevoir toute l'aide disponible. Enfin, les pères absents ou peu présents, qui constituent un contingent important d'après l'expérience des PEP's, ne suscitent pas de démarche spécifique : les professionnel-le-s ont appris la plupart du temps à miser sur les mères sans s'inquiéter outre mesure de cette absence. Elles considèrent d'ailleurs que ce manque d'engagement relève de la liberté de chaque père et de formes classiques d'organisation du couple (le père qui travaille pendant que la mère prend soin des enfants). Au cours des ateliers, les PEP's se sont toutefois interrogées sur le fait que, symétriquement, l'absence de la mère aux consultations va susciter chez elles questions et démarches. **Le schéma d'accompagnement des PEP's reste donc largement matri-centré.** Il est notamment fondé sur le constat que les mères sont en général mieux préparées par les normes sociétales et les formes de socialisations qu'elles ont traversées à s'occuper des enfants. Pour autant, **la plupart des professionnel-le-s n'essentialisent pas les capacités : elles ne pensent pas que certaines compétences seraient « innées » chez les mères et considèrent donc que les pères ont la capacité de les acquérir.**



Des engagements et attentes paternelles différenciées vis-à-vis des professionnel-le-s

Les vingt-deux entretiens qualitatifs réalisés auprès des pères avaient pour objectif de caractériser la manière dont ceux-ci perçoivent leur place dans la famille et dont cette perception influence leurs échanges avec les professionnel-le-s. Ils ont fait émerger la tendance globale, déjà soulignée dans la littérature et dans les ateliers avec les PEP's, à davantage d'implication paternelle dans l'accompagnement des jeunes enfants. Les entretiens montrent également la diversité de ces formes d'engagement. Même si l'échantillon constitué ne nous permet pas de prétendre avoir mis au jour toute la gamme des investissements (de façon notable, les pères « absents » de l'accompagnement de leurs enfants le sont aussi de l'échantillon), la diversité des pères rencontrés nous a permis de styliser ces formes d'engagements en quatre types : le père égalitaire, le père assistant, le père prépondérant et le père incertain.

Cette typologie est à notre connaissance la première à mettre en relation les différents modèles d'engagement paternel et les attentes des pères vis-à-vis des professionnel-le-s, en résumé :

- le premier demande de la confiance dans sa capacité égale à celle de la mère à s'occuper de leurs enfants
- le deuxième souhaite des conseils pour qu'il puisse soutenir la mère dans son rôle de pourvoyeuse de soins, mais sans qu'on exige de lui des engagements concurrents au rôle de pourvoyeur de revenus dans lequel il se reconnaît ;
- le troisième réclame des professionnel-le-s qu'ils/elles reconnaissent et misent sur sa capacité à s'occuper de son enfant (y compris sur le plan affectif), qu'il estime au moins égale si ce n'est supérieure à celle de la mère ;
- le dernier a besoin d'être accompagné pas à pas pour identifier la place qui lui convient et acquérir les compétences associées.



Le tableau suivant résume les principaux éléments structurant ces quatre idéaux-types d'engagement paternel en trois volets :

leurs caractéristiques générales, leurs attitudes face aux professionnel-le-s, et l'évaluation qu'ils émettent sur les différentes attitudes professionnelles.

	PÈRE ÉGALITAIRE	PÈRE ASSISTANT	PÈRE PRÉPONDÉRANT	PÈRE INCERTAIN
Caractéristiques				
Position dans le couple parental	Égalitaire	Secondaire	Prépondérante	En cours de définition
Rôle principal	S'occuper au maximum de l'enfant	Soutenir la mère	Se dévouer pour l'enfant	En cours de définition
Relation avec l'enfant	Intime et affectueuse	Rationalisée	Connexion instinctive, émotionnelle	Difficile
Référence	Référence aux évolutions sociétales génériques, issue de sa propre enfance	Référence à une culture spécifique, issue de sa propre enfance	Aucune (expérience personnelle)	Référence aux évolutions sociétales génériques, issue de sa propre enfance
Attitudes face aux professionnel-le-s				
Place revendiquée	Interlocuteur partagé avec la mère	Second interlocuteur	Interlocuteur principal	En cours de définition
Attentes	Être reconnu avec ses compétences	Recevoir conseils et consignes	Être reconnu dans son rôle principal	Être guidé, soutenu, rassuré
Comportement	Actif : demande l'information	Passif : attend l'initiative du/de la professionnel.le.	Actif mais peut faire profil bas en cas de réticence des professionnel-le-s	Passif : n'ose pas demander
Évaluation des attitudes des professionnel-le-s				
A priori apprécié sur les compétences du père	Égales aux compétences de la mère	Lacunaires	Au moins égales aux compétences maternelles	Compétences faibles ou inexistantes
Initiative appréciée	Inviter en même temps que la mère	Délivrer des conseils sur son rôle et les tâches pratiques	Recourir à son expertise de père	Inviter seul et interroger sur sa place de père
Attitude des professionnel-le-s recherchée	Démonstration de leur confiance	Encouragement dans les tâches de soutien	Prise en compte de la sensibilité du père	Démonstration de leur non-jugement et responsabilisation du père par étapes
Attitude des professionnel-le-s rejetée	Considérer le père comme étant inférieur à la mère dans l'accompagnement de l'enfant	Être considéré d'égal à égal avec la mère dans l'accompagnement de l'enfant	Considérer la mère comme étant supérieure au père dans l'accompagnement de l'enfant	Hâter la prise de responsabilité du père dans l'accompagnement de l'enfant sans procéder par étapes

La comparaison entre ces quatre types d'engagement paternel et le quadrant des représentations des PEP's ne peut se faire terme à terme puisque les situations concrètes auxquelles les PEP's et les pères se réfèrent et qui ont servi à construire ces deux schématisations ne sont pas les mêmes. Cependant, **on peut faire l'hypothèse que le père incertain, s'il ne sollicite pas directement les conseils des professionnel-le-s, peut constituer un angle mort de l'intervention des PEP's, car il risque par son attitude ambivalente et son identité paternelle en construction d'être précocement catalogué absent ou incompetent.** Par ailleurs, les pères qui se projettent dans un rôle prépondérant pourraient faire partie de ceux qui apparaissent trop *contrôlants*

ou *accaparants* aux PEP's, en particulier s'ils sont « inadéquats » au sens où ils entrent en concurrence avec le rôle maternel et/ou ne se conforment pas aux conseils des professionnel-le-s. Notre revue de littérature a souligné les problèmes relationnels et les questions identitaires que soulève l'adoption par les pères d'une position atypique : la parentalité demeure en dépit des évolutions normatives actuelles d'abord une affaire de femmes et **la présence des hommes dans les espaces et réseaux interpersonnels liés au care et aux enfants peut être interprétée comme curieuse ou même menaçante.** Le malaise éprouvé par les PEP's face à ces pères qui se réclament d'une compétence supérieure ou égale aux mères dans le soin aux enfants

peut ainsi aller de pair avec le sentiment d'une moindre reconnaissance de leurs propres compétences professionnelles (le contre *travail*) voire faire écho aux situations de violence verbale ou physique auxquelles elles doivent parfois faire face. Confrontées par ce type de pères à une remise en cause au moins partielle du rôle maternel traditionnel, les PEP's vont en outre devoir tenter de déterminer si les compétences revendiquées sont à la hauteur et surtout si dans la dynamique conjugale – qui sort de leur champ d'intervention – cette place du père est effectivement négociée avec la mère. Certains de ces pères persuadés de maîtriser les compétences nécessaires et les relations avec l'enfant au moins autant que la mère vont se retrouver en situation de conflit avec les professionnel-le-s tandis que d'autres décident de faire profil bas pour favoriser des échanges plus paisibles et gagner progressivement leur confiance.

Pour certaines PEP's, stimuler l'engagement du père n'est nécessaire qu'à titre subsidiaire, lorsque la mère fait défaut par exemple, tandis que d'autres déploient des stratégies diverses pour favoriser chez ceux-ci davantage d'implication. Il nous semble possible de s'inspirer de ces stratégies pour construire des pistes d'action tout en répondant à la pluralité des engagements paternels et en favorisant le bien-être de l'enfant.

La réflexivité et la flexibilité des professionnel-le-s sont les pivots de ces pistes d'action.

Les PEP's développent des tactiques pour inclure verbalement et non verbalement les pères dans les consultations. Elles utilisent aussi les connaissances sur la diversité des pères qu'elles ont acquises au fil de leur expérience, notamment en matière de communication interculturelle. Enfin, elles mettent en œuvre des jeux de rôles ou même mobilisent leur expérience personnelle pour suppléer l'absence de référents parentaux.

Le quadrant des représentations des PEP's à l'égard des engagements paternels et le tableau des modes d'engagement paternel, en les aidant à questionner leurs perceptions et leurs pratiques, pourraient constituer deux supports à ce travail de réflexivité des équipes de professionnel-le-s. utilisés avec les pères comme outils à penser les engagements paternels – et non comme instruments permettant de les classer – ils pourraient favoriser la co-construction par les professionnel-le-s de l'empowerment des familles.

Dans la lignée de ce que proposent Francine de Montigny et Carl Lacharité (2012), il s'agirait de chercher à augmenter le pouvoir d'agir des parents, tant de la mère que du père, et par conséquent de développer leurs compétences en tenant compte de leurs conditions de vie mais également de ce qui est important pour chacun d'entre eux.

Le rapport complet est disponible sur le site de l'ONE :

<https://www.one.be/professionnel/recherches/one-academy/>

ou sur simple demande à l'adresse :

oneacademy@one.be



Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

D/2021/74.80/54

Editeur responsable : Benoît Parmentier (ONE)

